

Fiche technique

WÖHR SLIMPARKER 557 Tour



Convient pour les parkings de logements, de bureaux et de commerces. Utilisation exclusivement réservée aux usagers réguliers informés!

Pour les usagers qui changent souvent (p.ex. dans les parkings de bureaux, d'hôtels, de commerces ou autres), des modifications de construction seront nécessaires. Veuillez impérativement consulter Wöhr!

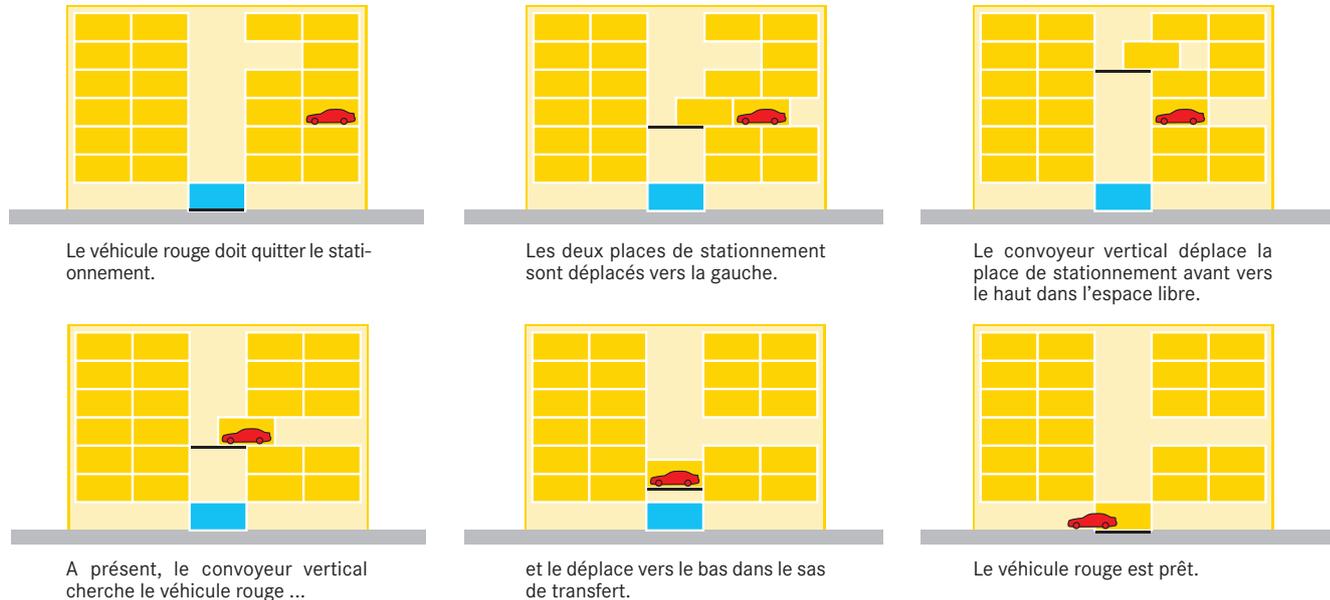
Slimparker 557 Tour-2,0: Charge maximale par plate-forme 2000 kg (charge maximale par roue 500 kg).

Slimparker 557 Tour-2,6: Charge maximale par plate-forme 2600 kg (charge maximale par roue 650 kg).



La façade et la toiture peuvent être adaptées aux exigences spécifiques de chaque projet. Nous serons ravis de vous conseiller.

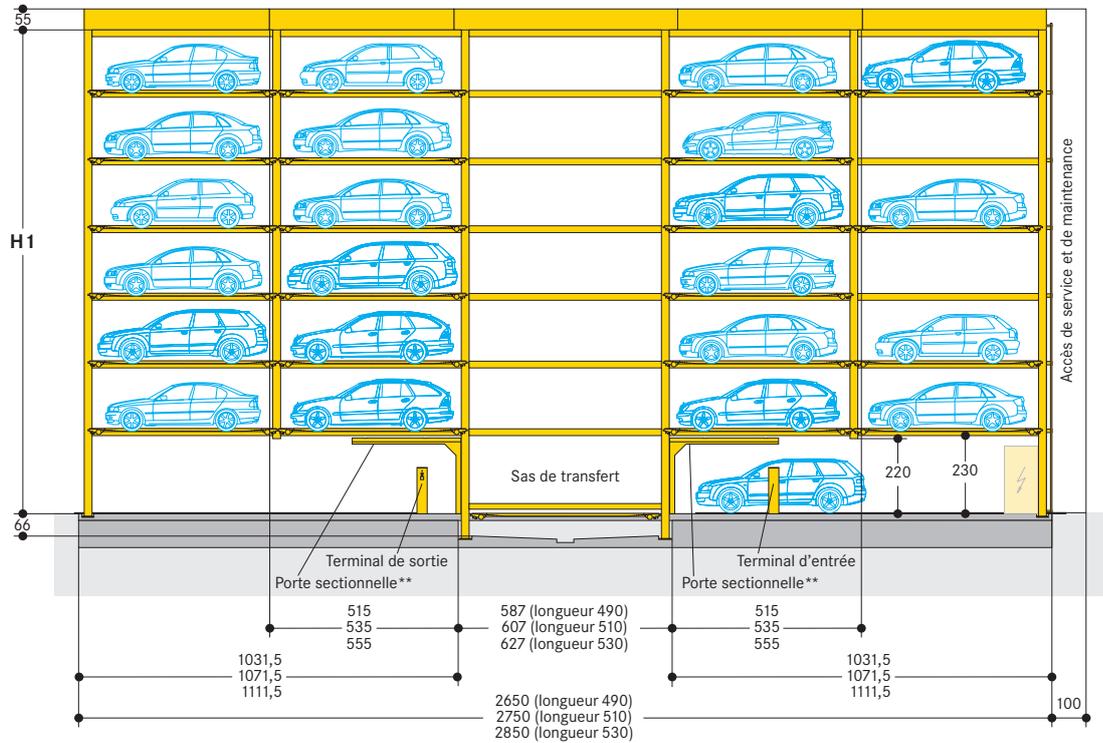
Fonction



Remarques

1. Les dimensions de construction doivent être définies en accord avec WÖHR avant le début des travaux.
2. Prière de consulter WÖHR pour les points suivants:
 - Façade et toiture
 - Écoulement des eaux de la toiture
 - Écoulement des eaux des palettes
 - Portes à rouleau ou sectionnelles devant et derrière le sas de transfert
 - Fondations réalisées par le maître d'œuvre
3. Charge maximale par place 2000 kg ou 2600 kg identique pour tout le système.
4. Deux hauteurs différentes des places de stationnement peuvent être prévues.
5. Pour les palettes disposées en deux rangées, il faut toujours prévoir un espace libre. L'espace libre doit se trouver au niveau où se trouvent les voitures hautes.
6. Sous réserve de modifications de construction. Sous réserve de modifications de détails d'exécution, de procédés et de standards en raison du progrès technique et des directives concernant l'environnement.

■ Dimensions

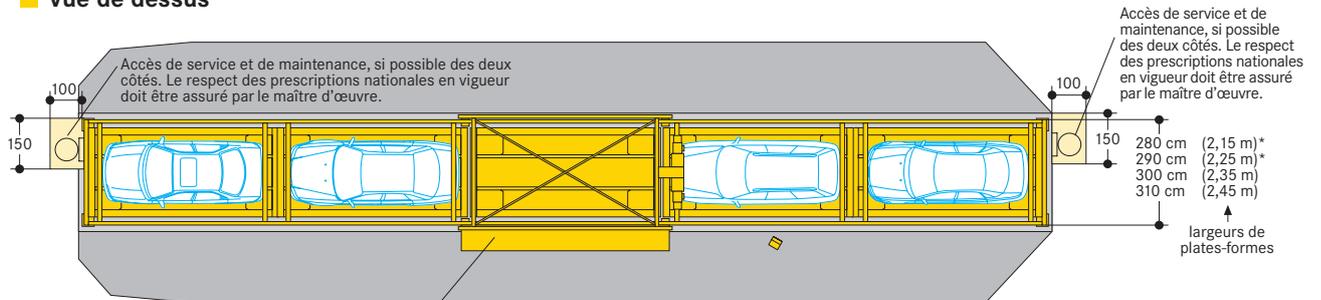


Sas de transfert et nombre de niveaux de parking*	H1 pour une hauteur de véhicules de 150 cm	H1 pour une hauteur de véhicules de 160 cm	H1 pour une hauteur de véhicules de 170 cm	H1 pour une hauteur de véhicules de 180 cm	H1 pour une hauteur de véhicules de 190 cm	H1 pour une hauteur de véhicules de 200 cm
2	580	600	620	640	660	680
3	750	780	810	840	870	900
4	920	960	1000	1040	1080	1120
5	1090	1140	1190	1240	1290	1340
6	1260	1320	1380	1440	1500	1560

* Pour les hauteurs de véhicules ne figurant pas au tableau, les hauteurs du système seront modifiées en conséquence.

** En cas d'utilisation de portes à rouleau, la hauteur H1 sera augmentée en conséquence.

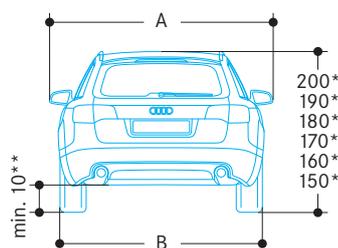
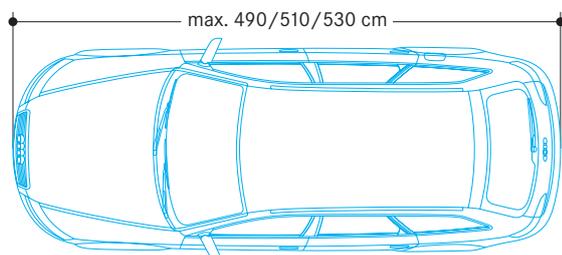
■ Vue de dessus



* Pour les épaisseurs de palettes inférieures à 235 cm le maître d'œuvre doit effectuer un élargissement de la façade dans la zone d'accès permettant de monter et de descendre de voiture confortablement d'un côté.

Pour la construction de la façade, il faut prévoir 5 à 10 cm de plus que les largeurs indiquées.

■ Dimensions maximales des véhicules

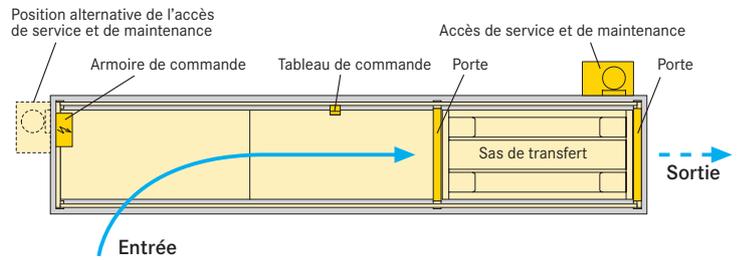
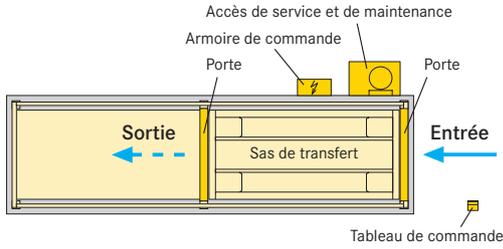
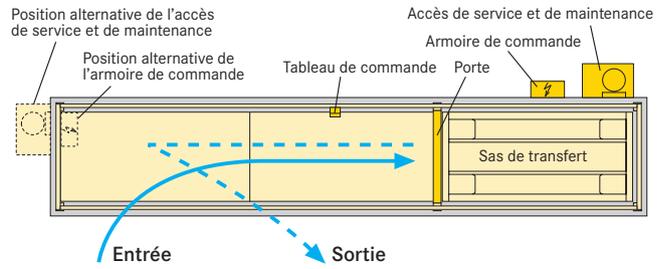
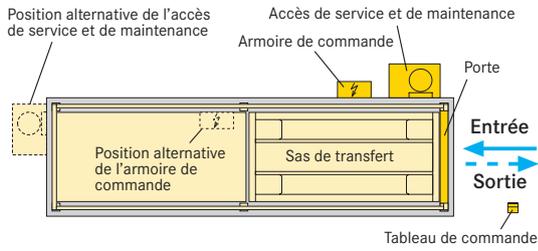


Largeurs de plates-formes	Cote A	Cote B
215	205	max. 190
225	215	max. 200
235	225	max. 210
245	235	max. 220

* Hauteur hors tout (la voiture avec porte-bagages, galerie, antenne etc., ne devra pas dépasser la hauteur indiquée)

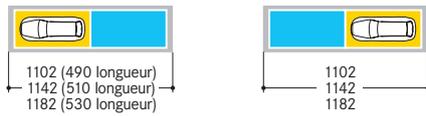
** Garde au sol

Disposition variable de l'entrée et de la sortie, de l'armoire de commande et de l'accès de service et de maintenance



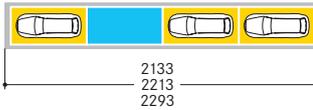
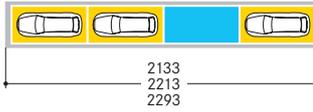
Possibilités d'agencement

1 rangée



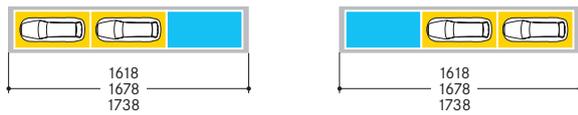
Niveaux	Places de parking
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6

3 rangées



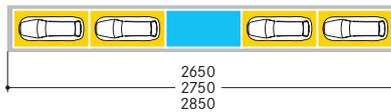
Niveaux	Places de parking
2	5
3	8
4	11
5	14
6	17

2 rangées



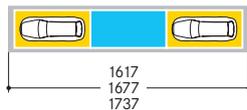
Niveaux	Places de parking
2	3
3	5
4	7
5	9
6	11

4 rangées



Niveaux	Places de parking
2	7
3	11
4	15
5	19
6	23

2 rangées (une devant et une derrière l'élévateur)



Niveaux	Places de parking
2	4
3	6
4	8
5	10
6	12

■ Travaux électriques/Armoire de commande

1. Raccordements 230/400 V, 50 Hz, triphasé. Le fusible ou coupe-circuit automatique à action lente 3 x 40 A (selon DIN VDE 0100 partie 430 ou réglementations locales correspondantes).
2. Selon la DIN EN 60204, les installations doivent être raccordées par le maître d'œuvre à la liaison équipotentielle de protection. Un raccordement est à prévoir à une distance de 10 m.
3. Pour une télémaintenance (optionnelle), un câble DSL avec accès Internet sur l'armoire de commande est nécessaire.
4. Le maître d'œuvre devra fournir un emplacement de 150 x 130 x 220 cm pour l'armoire de commande.
5. Zone d'utilisation de la commande: de +5° à +40°C. Humidité de l'air: 50% à +40°C. En cas de conditions divergentes, veuillez consulter WÖHR (si nécessaire, l'armoire de commande devra être chauffée).

■ Mise à la terre et compensation de potentiel

Le maître d'œuvre devra prévoir, dans la zone d'emplacement de l'armoire de commande, une possibilité de raccordement à la prise de terre, car le raccord de circuit de terre dans l'armoire de commande doit être connecté à la prise de terre par une ligne aussi courte que possible. Dans la zone

d'installation de la charpente en acier, le maître d'œuvre devra prévoir des prises à la terre au moins tous les 10 à 20 m (ou aux intervalles définis dans le concept de protection contre la foudre), car l'ensemble de la charpente en acier doit être mis à la terre par des lignes aussi courtes que possible.

■ Tableau de commande

1. Tableau de commande, avec affichage de texte pour guider l'utilisateur et touche multifonctions, sur poteau ou dans un boîtier à encastrer.
2. Emplacement au choix à droite ou à gauche de l'accès (en option: des deux côtés). Au cas où la sortie se trouve en face de l'entrée, un deuxième tableau de commande sera installé à la sortie.

■ Utilisation de l'installation

1. Fonctionnement automatique de l'installation dès que les portes seront entièrement fermées.
2. Sélection des places de stationnement par transpondeur (une télécommande peut être fournie en option).
3. Contrôle des véhicules (en option): hauteurs, longueur, largeurs, contrôle de position par cellules photoélectriques.
4. En option, il est aussi possible d'intégrer à la commande une commande de feux et la commande d'une barrière d'entrée et de sortie.

■ Mesures d'insonorisation

Base: DIN 4109 «Insonorisation en bâtiment» nov. 1989. Conformément à cette norme, une insonorisation suffisante contre la transmission de bruits d'impact et de bruits aériens doit être incorporée aux machines, installations et appareils communs. Le niveau sonore ne doit pas dépasser 30 dB(A) la nuit dans les pièces habitées et les chambres à coucher.

Insonorisation des bruits aériens: Notre version standard satisfait en règle générale aux exigences de la IN 4109, si le niveau d'insonorisation

du corps du bâtiment est d'un minimum de R'w 57dB(A).

Insonorisation des bruits d'impact:

WÖHR propose des mesures supplémentaires pour réduire la transmission des bruits d'impact. (Veuillez demander un devis séparé à ce sujet auprès de la société WÖHR). Nous recommandons une concertation entre un expert en insonorisation et la société WÖHR sur d'éventuelles mesures supplémentaires pour l'insonorisation des bruits d'impact.

■ Température

Zone d'utilisation de l'installation: de +5° à +40°C. Humidité de l'air: 50% à +40°C. En cas de conditions divergentes, veuillez consulter Wöh.

■ Déclaration de conformité

Les systèmes proposés sont conformes à la Directive européenne 2006/42/CE relative aux machines et à la DIN EN 14010.

■ Evacuation d'eau (maître d'œuvre)

Dans la fosse, une rigole d'évacuation d'eau devra être prévue et raccordée à un regard ou à une fosse de puisage. Si la fosse de puisage n'est pas accessible pour une vidange manuelle, elle devra être vidée à la pompe par le maître d'œuvre.

Dans l'intérêt de la protection de

l'environnement, nous conseillons de revêtir la fosse d'une couche de peinture afin de prévenir tout risque de pollution des eaux souterraines. En cas de raccord au réseau des canalisations, il est recommandé de prévoir des filtres à huile.

■ Aération (maître d'œuvre)

Il convient de prévoir une ventilation pour la circulation d'air continue, de réduire l'humidité de l'air, d'empêcher la formation d'eau de condensation et de réduire l'humidité des véhicules (pluie, neige, gel ou autres).

■ Éclairage (maître d'œuvre)

Dans la zone de transfert 500 Lux mini. (cf. EN 1837:1999).
Dans la zone de l'installation 50 Lux mini. (cf. EN 81-1:1998).

■ Protection contre les incendies (maître d'œuvre)

Les mesures de prévention contre les risques d'incendie devront être prises par l'architecte en concertation avec le service de l'urbanisme ou de la protection contre les incendies.

■ Accès de maintenance

Pour la maintenance de l'installation, le maître d'œuvre devra prévoir un accès de maintenance à tous les niveaux par escaliers ou échelles.

■ Statique et construction

Charpente en acier:

La charpente en acier est le cadre porteur du convoyeur et des palettes. Elle est fixée au sol et est soutenue latéralement par les murs extérieurs dont la qualité de béton doit être de C25/30. Les indications concernant la statique peuvent être demandées auprès de la société WÖHR pour chaque projet.

Façades et toiture:

Pour une construction auto-porteuse une toiture et une façade partiellement fermée sont au moins requises. L'exécution/les indications de statique et d'autres précisions différent selon le projet et peuvent être demandées auprès de la société WÖHR pour chaque projet.

Charges supplémentaires:

Pour l'installation standard, il faut tenir compte des charges supplémentaires suivantes pour la statique:

Charges de la façade:

max. 0,5 kN/m² (points d'appui - points d'application de la charge le plus près possible des assemblages d'angles entre les entretoises et les poteaux verticaux).

Charges de la toiture: Structure du toit env. 0,5 kN/m².

Charges de neige: max. 1,6 kN/m².

Charges de vent: max. 1,0 kN/m².

Sollicitations sismiques:

Selon la zone 1, Allemagne (échelle EMS 6,5 > 7) DIN 4149:2005-04 ou plus récente (valeur de mesure de l'accélération du sol: ag = 0,4 m/s²)

Les notes de calculs statiques établies sur la base des contraintes de votre bâtiment vérifiables peuvent être mises à votre disposition.

■ Dimensions

Toutes les cotes sont des dimensions finales minimales. Il conviendra en outre de tenir compte des tolérances définies dans le cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment (en Allemagne VOB Partie C / DIN 18330, 18331) ainsi que dans la norme DIN 18202.